

COMMUNE DE SALSES LE CHATEAU

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU 06 AVRIL 2017**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept : le 06 avril à 11h00 le conseil d'administration du CCAS de SALSES LE CHATEAU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Cour Carcassonne, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques LOPEZ :

Nombre de membres : en exercice : 11 présents : 9 votants : 9

Date de la convocation le 30 mars 2017

Présents : BIROSTE Anne, DOUTRES Marie-Thérèse, ESCARE Andrée, ESCARE Robert, GIBERT Jean-Michel, IDJELLIDINE Evelyne, LOPEZ Jean-Jacques, PANO Jeanine, VILALTA Roland.

Absents : BRIGNON Anne-Marie, MEOT André

Procurations :

Les conditions de quorum étant atteintes, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte,

Monsieur Jean-Michel GIBERT est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré valablement à la majorité ou à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

APPROUVE le compte rendu de la séance du conseil municipal en date 13 décembre 2016 à l'unanimité.

APPROUVE le compte administratif du CCAS pour l'année 2016
Par 7 voix POUR et 1 CONTRE (IDJELLIDINE)

APPROUVE le compte de gestion du CCAS pour l'année 2016 à l'unanimité,

DECIDE de l'affectation du résultat de fonctionnement 2016 de la commune sur le budget primitif 2017 à l'unanimité

VOTE Le budget primitif 2017 de la commune
Par 8 voix POUR et 1 CONTRE : (IDJELLIDINE)